

REQUISITIONNEMENT DES NAVIRES DE CABOTAGE.

L'hon. M. PUGSLEY: Il y a une question sur laquelle je désire attirer l'attention de l'honorable premier ministre. Des consommateurs de houille, plus particulièrement de houille bitumineuse, ont été mis dans de sérieux embarras et cela est dû, je suppose, en grande partie à ce que le gouvernement anglais a réquisitionné un très grand nombre de navires canadiens engagés dans le cabotage et surtout dans le transport de la houille. Les nombreuses industries des Provinces maritimes ont besoin d'un approvisionnement ininterrompu de cette houille. J'étais à Saint-Jean, il y a quelques jours, et j'ai été informé que les industriels avaient beaucoup de difficulté à se procurer du combustible; on va même jusqu'à dire qu'il y a une disette de houille.

Les journaux ont rapporté que, de temps à autre, le gouvernement anglais consulte le gouvernement canadien sur différentes questions qui intéressent également le Canada et l'empire. Je désirerais savoir si le gouvernement canadien est consulté concernant les navires canadiens que le gouvernement impérial se propose de réquisitionner. On m'a rapporté qu'un charbonnier faisant le service entre les mines de charbon et Saint-Jean a été réquisitionné dernièrement par le gouvernement anglais et qu'il a été envoyé à New-York où il est resté trois semaines avant de recevoir la cargaison pour laquelle il avait été réquisitionné.

Il me semble que le Gouvernement devrait être consulté quand il s'agit de réquisitionner des navires engagés dans le trafic canadien, car il est presque aussi important de maintenir les industries canadiennes en pleine activité que de fournir des navires au gouvernement anglais pour le transport des munitions. Le Gouvernement a-t-il été consulté à ce sujet?

Le très hon. sir ROBERT BORDEN: Toute cette question de transport est très compliquée, car non seulement l'empire, mais aussi les nations alliées comptent sur les moyens de transport que l'empire peut leur fournir. De temps à autre, les nations alliées ont un besoin urgent de navires et on comprend que le gouvernement britannique se trouve quelquefois dans de grands embarras.

Je partage entièrement l'avis de mon honorable ami, quand il dit que le gouvernement de ce pays devrait être consulté, lorsqu'il s'agit de réquisitionner des navires engagés dans le cabotage canadien;

[L'hon. M. Rogers.]

c'est ce qui est arrivé quelquefois, mais pas toujours. Des représentations ont été faites au gouvernement impérial, dans le sens des remarques que vient de faire l'honorable député et j'espère qu'à l'avenir nous serons toujours consultés. Je reconnais cependant que les besoins pourraient être si urgents que nous ne pourrions pas refuser notre consentement, même si notre population et nos industries devaient en souffrir quelque peu.

Quant à la situation embarrassante qui existe à Saint-Jean, l'amirauté s'est efforcée, je crois, d'y remédier de toutes les manières. Nous avons conféré non seulement avec l'amirauté, mais avec le directeur des transports maritimes et avec la Dominion Coal Company. La même difficulté s'est présentée à Halifax, et des efforts, qui ont réussi dans une certaine mesure, ont été tentés afin de faire face temporairement aux besoins de cette ville. D'après ce que je sais en ce moment, les mesures qui ont été prises éloigneront les maux qui semblent la menacer. Voilà ce que je pense de la situation tant à Saint-Jean qu'à Halifax.

Si mon honorable ami a un entretien avec moi, je pourrai lui donner d'autres renseignements qui sont plus ou moins confidentiels et qu'il n'est pas à propos de publier à l'heure qu'il est.

TRANSPORT DES SIROPS VENANT DES ANTILLES.

Le très hon. sir WILFRID LAURIER: L'autre jour, en l'absence du ministre du Commerce, j'appelais l'attention du Gouvernement sur des plaintes proférées par des marchands de la ville de Québec, au sujet du service subventionné que donne la compagnie Royal Mail Steam Packet entre le Canada et les Antilles. Ces marchands se plaignent que les vaisseaux de cette ligne transportent le sucre, mais non les sirops et les mélasses, vu que le sucre est un chargement plus commode et plus lucratif. Le ministre pourrait-il me renseigner sur ce sujet?

L'hon. sir GEORGE FOSTER (ministre du Commerce et de l'Industrie): Au sujet de la ligne dont les vaisseaux font la navette entre le Canada et les Antilles, bien qu'elle ait quatre confortables et excellents vaisseaux, l'inconvénient en ce moment est tout autre que celui qui existait de la situation qui prévalait avant la guerre. Il y a tant aux Antilles qu'au Canada un encombrement de marchandises à transporter, et bien que les vaisseaux fassent leurs voya-